

COLLÈGE DE SAINT-JUNIEN,
(HAUTE-VIENNE)

Principal: **M. BOURIAUD AINÉ,**

*Ancien Professeur aux Ecoles centrales
et aux Lycées, ancien Professeur
de mathématiques au Collège royal
de Limoges, Licencié ès-sciences,
Bachelier ès-lettres.*



FONDÉ sous les plus heureux auspices par la COMMUNE, qui s'applaudit de plus en plus des sacrifices nombreux qu'elle a faits, cet établissement date du retour de l'auguste famille des Bourbons dans l'héritage de saint Louis.

Le début annonça des progrès, qui n'ont fait que croître, autant par la bienveillance des Autorités, que par l'active et tendre sollicitude du digne Pasteur de cette ville, M. l'abbé Goumot, vicaire général, qui, après trente ans d'honorables travaux dans l'instruction publique, veut bien encore ici se charger d'inculquer à la jeunesse les vérités de l'Évangile.

Tels sont les garants précieux des succès que l'on peut attendre des soins multipliés des Maîtres, réunis à ceux du Principal, dépositaire des véritables traditions; tradi-

tions que tous les jours il se félicite de tenir des abbés Bouriaud, Vitrac, de Montbrial, Périgord, etc., qui, avant la révolution, portèrent le collège de Limoges à un degré de prospérité que leurs nombreux élèves se rappelleront toujours dans les sentiments de la plus douce reconnaissance.

Peu de collèges réunissent autant d'avantages que celui de Saint-Junien ; les Étrangers n'ont qu'une voix à cet égard. Ville populeuse, pleine de ressources, placée sur de belles routes, sur une belle rivière, et surtout éloignée de tous les vices, que l'on ne rencontre que trop dans les grandes cités ; belles cours, beau jardin, position pittoresque, au milieu d'un superbe et vaste horizon ; température douce, aux confins du département de la Charente ; grand et magnifique édifice, bâti dans un goût tout moderne ; partout libre circulation d'un air toujours pur, qui, dans l'espace de quinze années (ce grand espace de la vie humaine) *, n'a pas permis d'y voir une maladie.

Le Collège de Saint-Junien n'offre pas moins de garanties que les autres collèges communaux ; on y enseigne les langues française, grecque et latine, qui marchent constamment de front ; l'histoire sacrée et l'histoire profane, la sphère, la géographie, les premiers principes de la physique, de l'histoire naturelle, et les éléments de mathématiques.

On reçoit des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes. Chaque trimestre, on envoie régulièrement aux parents des bulletins sur la santé, la conduite et les progrès de leurs enfants. Les Elèves sont à chaque instant de la nuit et du jour sous la surveillance de leurs Maîtres, peine bien récompensée par l'ordre constant, que les Autorités elles-mêmes se sont fait un plaisir de signaler à MM. les Inspecteurs.

CONDITIONS.

Le prix de la pension est de 400 fr., pour l'année de dix mois, payables d'avance et par trimestre, et 6 fr. d'entrée ; celui de la demi-pension, 200 fr. ; de l'ex-

* *Grande mortalis cœvi spatium.* Tacit. Agricola.

son âme doit-elle être satisfaite de le voir aujourd'hui si bien réalisé !

Vous n'oublierez jamais (car les malheurs passés sont de grandes leçons pour l'avenir), vous n'oublierez jamais qu'il fut un temps de douleurs , où la France ne sachant plus ce qu'elle avait à craindre ou ce qu'elle avait à espérer , Dieu daigna jeter sur elle un regard de bonté. Les enfants de Saint-Louis reparurent parmi nous ; la plus terrible des tempêtes s'apaisa , et depuis , n'ont-ils pas forcé tous les esprits à convenir que si la Monarchie n'existait pas , il faudrait l'inventer.

Vous pouvez , jeunes amis , vous pouvez quelquefois vous plaindre de vos peines. Hélas ! considérez votre Roi ! chaque jour , après avoir , comme *Titus*, gagné sa journée par ses bienfaits , voyez-le au fond de son cabinet , à côté de sa lampe fidèle : la grande famille dort en paix , et son père veille encore.

Enfants de *Michel-Ange* et de *Rubens*, prenez vos palettes , armez-vous de vos pinceaux ; représentez - nous sur la toile , dans le coin d'un modeste appartement , une table , des tablettes auprès d'une lampe qui ne jette plus qu'une pâle lueur , un simple fauteuil occupé par un grand Prince ; représentez-nous sa tête vénérable et ses cheveux blancs appuyés sur son auguste main , et écrivez au-dessous du tableau : *Il médite le bonheur des Français*. Vous n'avez besoin que de la plus noble simplicité , pour faire couler de tous les yeux les larmes délicieuses de la reconnaissance.

Forcé par des circonstances déplorables , ce bon Roi fut contraint à s'exiler d'une terre , où le bonheur ne datait cependant que du règne de ses aïeux. Terre chérie ! ceux-là , seuls , qui ont eu le malheur de te quitter , ceux-là seuls peuvent se faire une image des peines cruelles , que son cœur ulcéré n'éprouva que trop long-temps.

O Patrie ! ô douce affection ! ô sentiments généreux qui nous attachent aux lieux qui nous ont vus naître ! ils prennent leur source dans les tendres sollicitudes , dans les caresses de ceux que la nature nous a donnés pour nos premiers amis , dans les soins que nous prodiguent un père et une mère. Bientôt ces sentiments se fortifient de nos souvenirs et de nos espérances. Tendre effusion du cœur , elle s'accroît , elle s'embellit , et du petit coin où reposa notre berceau , elle s'étend sur la grande famille tout

entière : c'est alors que le Français , rapportant tout à *son Dieu* , à *son Roi* , à *sa Patrie* , se trouve pour jamais consacré à la félicité générale.

En remontant aux principes de l'existence du genre humain , des esprits supérieurs deviendraient aisément cosmopolites ; ils se laisseraient facilement entraîner au désir de voir que tout le monde le fût ; ils souhaiteraient que tous les peuples , tous sortis de la main puissante qui répandit la vie dans l'univers , communicassent entre eux , comme les *Israélites* , qui , se servant de la plume sacrée de *Jonathas* (1) , écrivaient aux *Lacédémoniens* qu'ils étaient leurs frères ; mais bientôt , réfléchissant que la vaste étendue du globe ne permet pas une association aussi étroite entre les nombreux habitants qui couvrent sa surface , que cette immense étendue nécessite impérieusement un certain nombre de divisions territoriales , ils ne tardent pas à découvrir que la stabilité des états ne repose que sur l'amour de *la Patrie* , amour inséparable de celui de *son Dieu* et de *son Prince* , amour qui seul donne à la masse politique une force vitale. Dès-lors , quelque petite que soit la sphère dans laquelle la Providence l'a circonscrit , l'homme vertueux n'existe plus , à proprement parler , que pour sa patrie ; et son unique but est d'ajouter de tous ses moyens , à sa gloire autant qu'à sa prospérité.

Tel est aussi , jeunes Élèves , tel est , j'en suis assuré , le but vers lequel se dirigeront constamment vos efforts : j'aime à témoigner la douce satisfaction que m'ont fait éprouver les heureux résultats de vos travaux , j'aime à la témoigner en présence des dignes Magistrats qui veillent nuit et jour à vos destinées , de vos parents dont les cœurs palpitent d'une douce impatience , de cette brillante assemblée à qui il tarde d'applaudir à vos succès. Encore quelques instants , et vous viendrez recevoir des mains des Pères de la Patrie les récompenses que vous avez si bien méritées. En attendant , répétons ensemble la devise éternelle du Français : *Tout pour l'Honneur ! VIVE LE ROI !*

(1) Machab. c. 12 , v. 6.

